

Massif forestier de Saint-Hubert, une vitrine pour la région wallonne ?

Le mardi 23 mars 1999, une journée d'étude sur le thème « Ensemble, gérer l'espace rural ? » se tenait à Marloie. L'organisateur, Inter - Environnement Wallonie, a pour l'occasion rassemblé des représentants des principaux acteurs de la gestion de notre espace rural, parmi lesquels notre Directeur Général Monsieur C.DELBEUCK représentant la DGRNE, assisté de Monsieur J.STEIN (Direction de la Conservation de la Nature), ainsi que des représentants du cabinet du Ministre LUTGEN, des réserves naturelles RNOB, de l'UTRA :UPA-tourisme rural, de l'OWDR (Office Wallon de Développement Rural), de la Fondation Rurale de Wallonie, du Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature, de la DGA (Direction Générale de l'Agriculture), d'Inter - Environnement Wallonie, du Royal Saint-Hubert-Club de Belgique, de la Société Royale Forestière de Belgique, du syndicat des propriétaires ruraux, de l'Union des villes et des communes, de l'ANCER (Association Nationale Française pour une chasse Ecologiquement Responsable), de syndicats agricoles, de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire... Bref, une somme de grandes pointures assises autour d'une même table pour réfléchir sur le thème essentiel de la gestion concertée de notre patrimoine « naturel ».

La journée, richement illustrée par les témoignages des orateurs, s'est terminée par une table ronde rassemblant les principaux interlocuteurs. Chacun a pu résumer sa vision des choses sur le sujet ; on a pu constater l'existence de beaucoup d'a priori et de méfiances, sentiments issus au départ d'un manque évident de dialogue. La conclusion générale fut néanmoins optimiste puisque une volonté unanime de développer au maximum le dialogue entre les divers organismes de gestion de notre environnement wallon s'est dégagée.

En tant que forestier, il m'a semblé opportun de rapporter les propos de notre directeur général Monsieur Claude DELBEUCK, témoignant des modalités de concertation usitées dans le cadre de la « Gestion intégrée du massif forestier de Saint-Hubert » et des difficultés parfois désolantes rencontrées au cours de cette grande Aventure humaine... Voici donc un résumé de la communication.

1) Contexte du projet.

En 1995, une réflexion est entamée sur le territoire des chasses de la Couronne de St - Michel - Freÿr, dans le massif forestier de Saint-Hubert ; elle aboutit sur la décision de gérer cette partie de l'Ardenne centrale de manière « pilote ». En accord avec la couronne du royaume à laquelle appartient en fait le droit de chasse, il est convenu que le territoire devra faire l'objet d'une gestion pluridisciplinaire particulièrement attentive; outre produire du bois, cette forêt devra dès lors plus que toute autre allier les 3 aspects suivants: habitat de qualité pour le cerf et gestion de ses populations en conséquence, recherche scientifique dans le domaine de l'équilibre faune-flore, et enfin accueil du public en forêt.

En fait, le contexte de départ est idéal puisque dans ce territoire, en bonne partie domanial (plus d' 1/3 de la surface concernée), le droit de chasse est réservé à l'usage-pilote que notre administration voudra en faire ; en d'autres termes, les deux cantonnements concernés sont presque seuls maîtres à bord puisqu'il n'y a pas de locataires du droit de chasse.

Pourtant, la gestion qui sera alors menée ne répondra pas à toutes les attentes, montrant assez rapidement ses limites. Ayant pris conscience d'une série de problèmes, notre administration décide d'aller de l'avant et de « changer son fusil d'épaule ».

C'est ainsi qu'il y a près de 2 ans, un nouveau projet voit alors le jour, celui de la « gestion intégrée du massif de Saint-Hubert ». Afin de lancer le processus de construction et de lui donner un maximum de chances d'aboutir, un groupe de travail est créé.

Son but : réunir autour de la même table une équipe la plus complète possible de personnes représentant les différents utilisateurs de la forêt, afin d'envisager une gestion réellement « intégrée » du massif.

Les mots clés associés à l'image de la forêt et de la gestion futures sont dès lors la **multifonctionnalité**, via une plus grande **transparence** de l'administration (importance notamment du dialogue et de la collaboration entre l'administration et les autres partenaires).

Pour animer positivement ce groupe de travail, un médiateur de qualité est engagé, personne à la fois expérimentée, pluridisciplinaire, compétente en matière de « nature et forêt » et indépendante vis à vis de l'administration. Il se voit donc confier la lourde tâche d'établir un consensus au sein du groupe.

D'un point de vue impact, le nouveau projet est cette fois plus ambitieux. En effet, le territoire concerné dépasse les chasses de la Couronne, même si elles en restent le coeur, pour s'étendre dans un premier temps aux secteurs I et II (11 000 ha) de l'Unité de Gestion Cynégétique de Saint-Hubert. Par la suite, si l'aventure se passe bien, la démarche devrait pouvoir s'étendre à l'ensemble de l'unité de gestion, pour finalement servir de modèle à la Région Wallonne toute entière.

2) Difficultés rencontrées .

Au fil du temps, de nombreuses difficultés ont été rencontrées par le groupe de travail, dont les principales, hormis la difficulté générale d'obtenir des consensus, se sont avérées être les suivantes :

- Difficulté, de la part de certains acteurs habitués à prendre seuls les décisions, d'accepter une certaine perte de pouvoir (sic !).
- Manque de données scientifiques détaillées (inventaires fauniques et floristiques, étude des biotopes et capacités d'accueil...) devant permettre d'envisager sereinement tout acte éclairé de gestion.
- Mise en évidence auprès des conseils communaux et gestionnaires des territoires concernés de l'existence de revenus alternatifs, en raison de manques à gagner résultant d'éventuels dégâts de gibier ou de la baisse de la productivité ligneuse à certains endroits.

3) Impératifs relevés au fil du temps.

Au fil des rencontres, plusieurs impératifs se sont précisés, parmi lesquels :

- définir de manière claire et sans ambiguïtés les options prises (établissement de documents très précis, permettant une **interprétation sans équivoque** de la part de tous les intervenants) ;
- présence d'une volonté unanime d'aboutir à un résultat (y compris volonté politique) ;
- renforcer le dialogue entre l'administration et les autres partenaires, rechercher les consensus ;

(au cours du débat, M. Jacques STEIN du service de la conservation de la nature, schématise par ailleurs la situation actuelle en disant que dans son travail, il est plus amené à faire de la sociologie, de la psychologie et autres sciences de relations humaines que de la gestion de pâquerettes...)

- baser les décisions sur des données scientifiques précises (notamment en matière de faune et flore, en associant des spécialistes - doctorants et autres mémorants par exemple- aux inventaires scientifiques divers) ;
- aménager le territoire, en créant notamment des zones de quiétude, des aires de vision, des réserves forestières, des gagnages performants, des zones de non reboisement ou à boisement « léger »...
- associer le futur CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) du Fourneau St-Michel à la collecte de

données scientifiques et à la sensibilisation du public aux problématiques de gestion du patrimoine-nature...

Bref, un programme ambitieux et difficile, si bien que pour être sûr de ne pas le compromettre dès le début, notre hiérarchie a pris la décision courageuse de bloquer les plans d'aménagement prévus par les cantonnements pour les surfaces considérées, ceci pour une durée indéterminée, en attendant d'avoir plus d'informations et d'avoir clarifié les objectifs de gestion à apporter...Affaire à suivre de près, puisque des résultats conséquents sont attendus d'ici deux ans.